

Figure 1 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans au barrage du lac Beaulne pour les scénarios de rupture

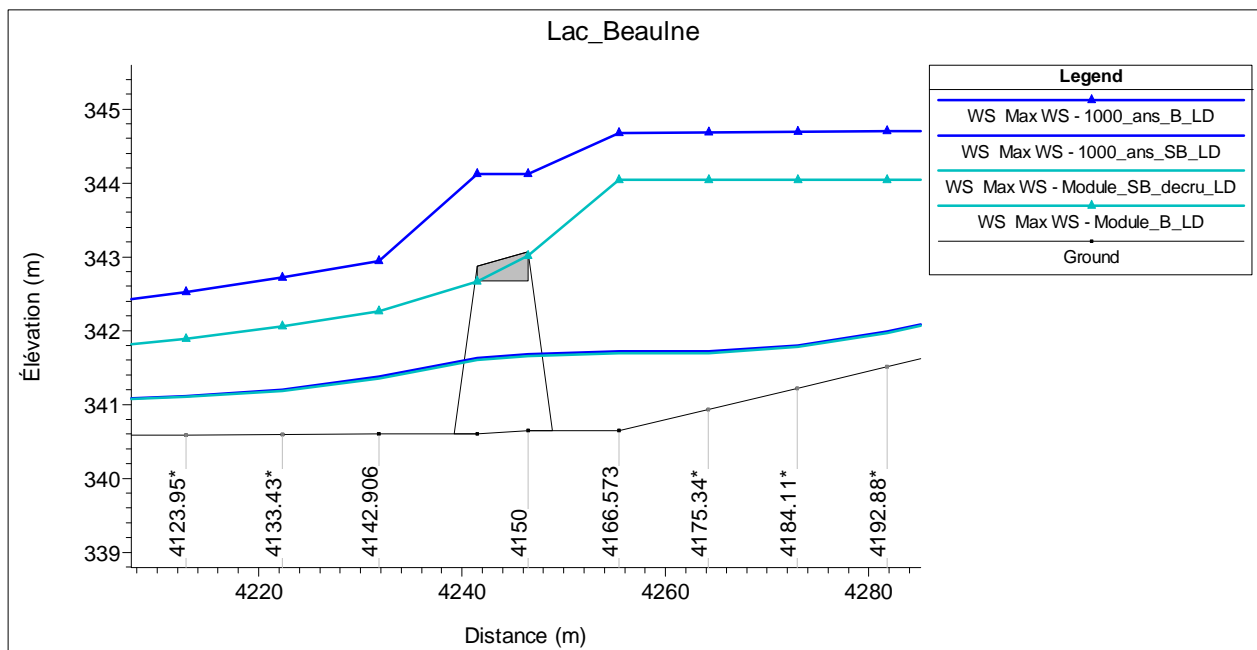


Figure 2 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans au pont de la section 4150 pour les scénarios sans et avec rupture

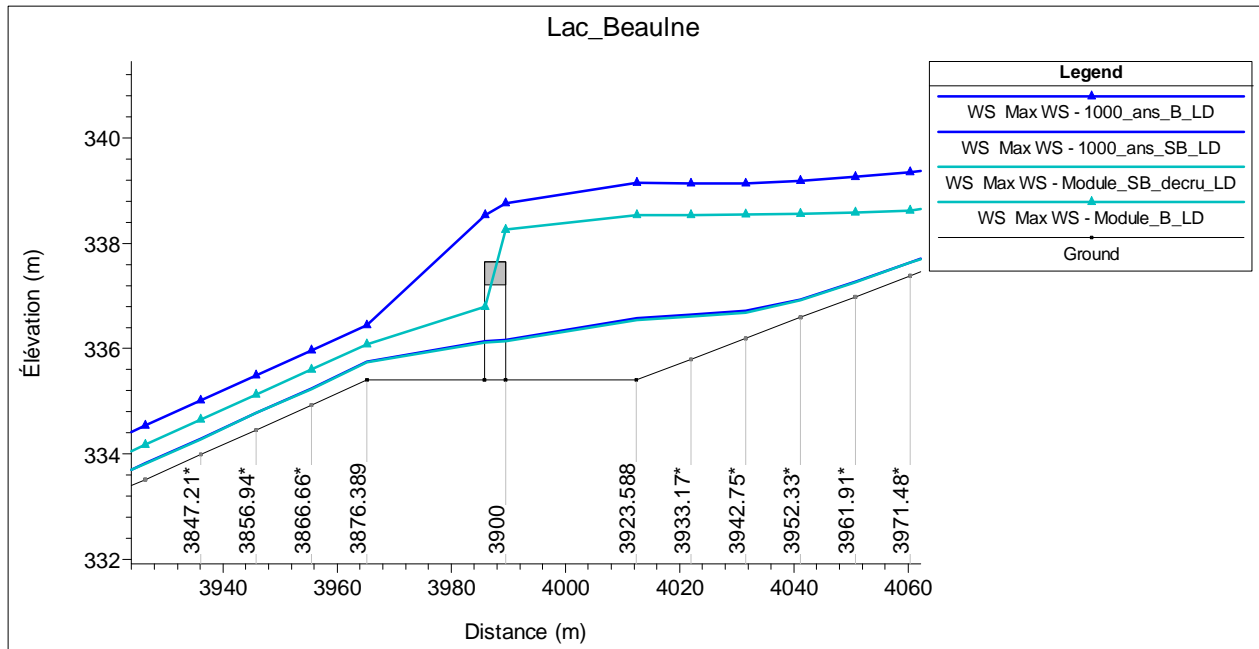


Figure 3 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans au pont de la section 3900 pour les scénarios sans et avec rupture

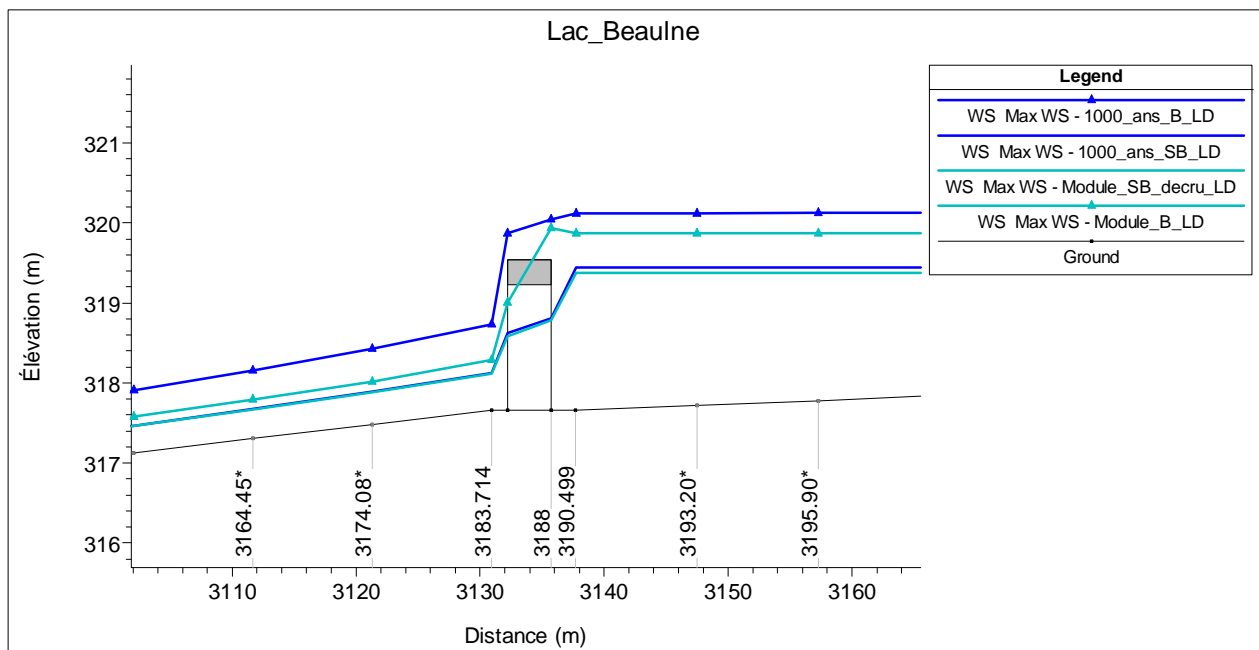
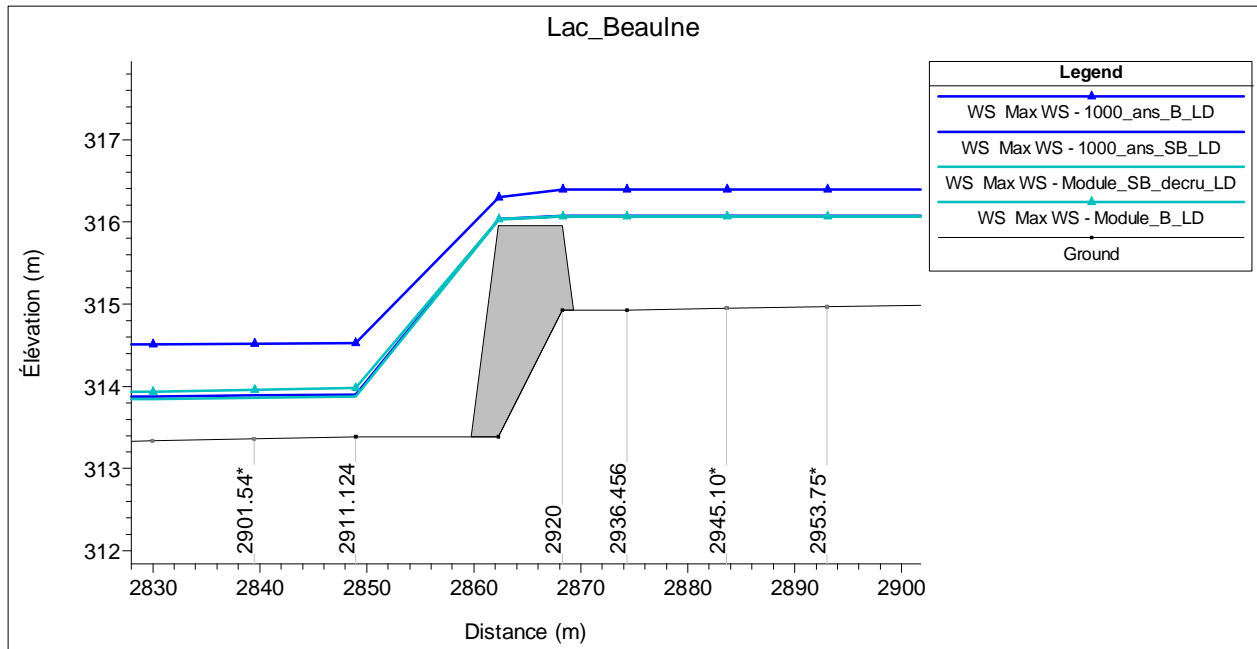
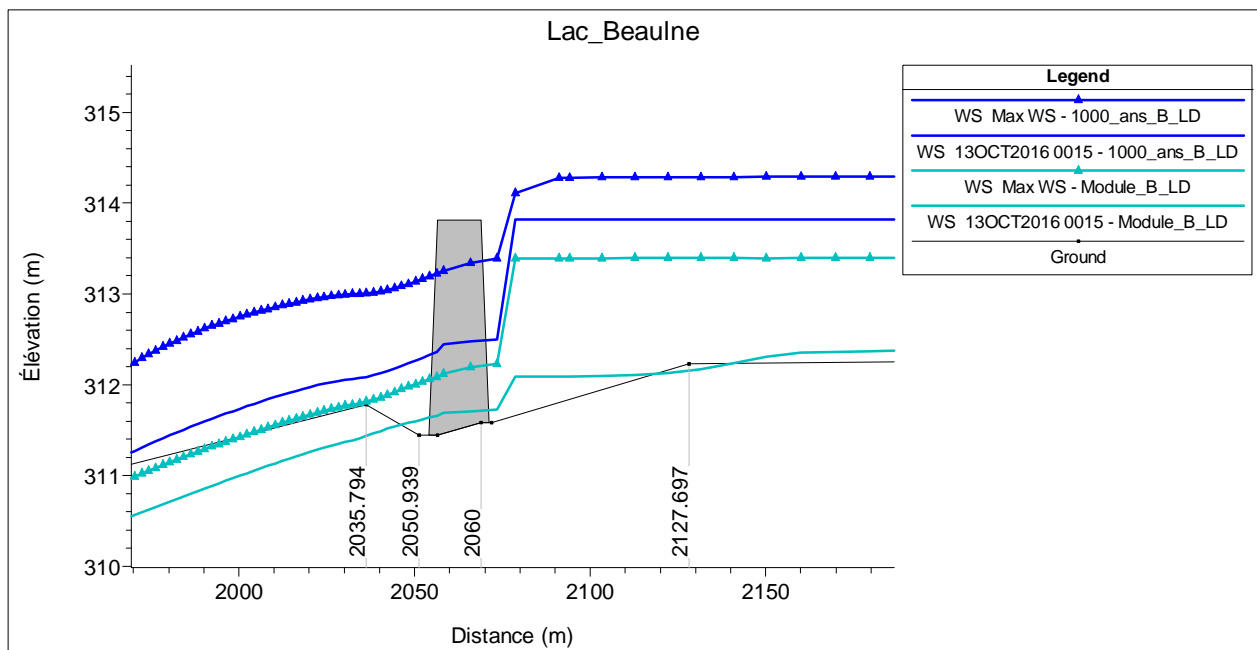


Figure 4 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans au pont de la section 3188 pour les scénarios sans et avec rupture



**Figure 5 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans au barrage du lac intermédiaire pour les scénarios sans et avec rupture**



**Figure 6 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans au ponceau du chemin Cordon de Chertsey pour les scénarios sans (WS 13OCT2016 0015) et avec rupture**

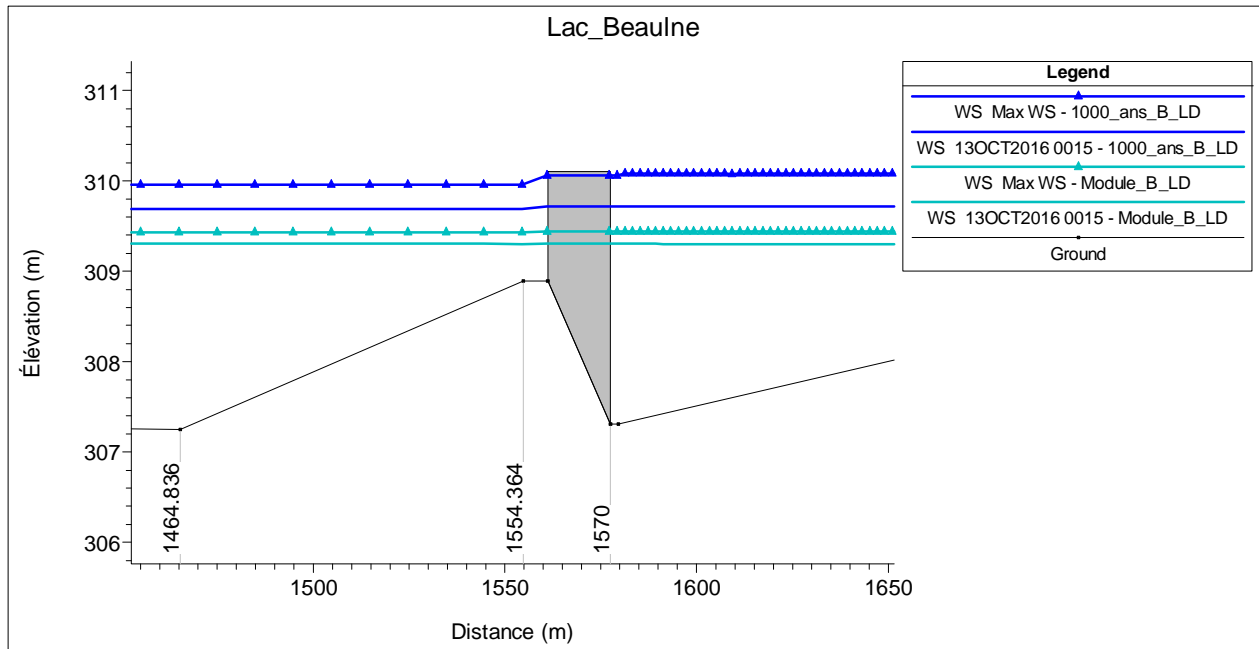


Figure 7 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans à l'île du lac Duffy pour les scénarios sans (WS 13OCT2016 0015) et avec rupture

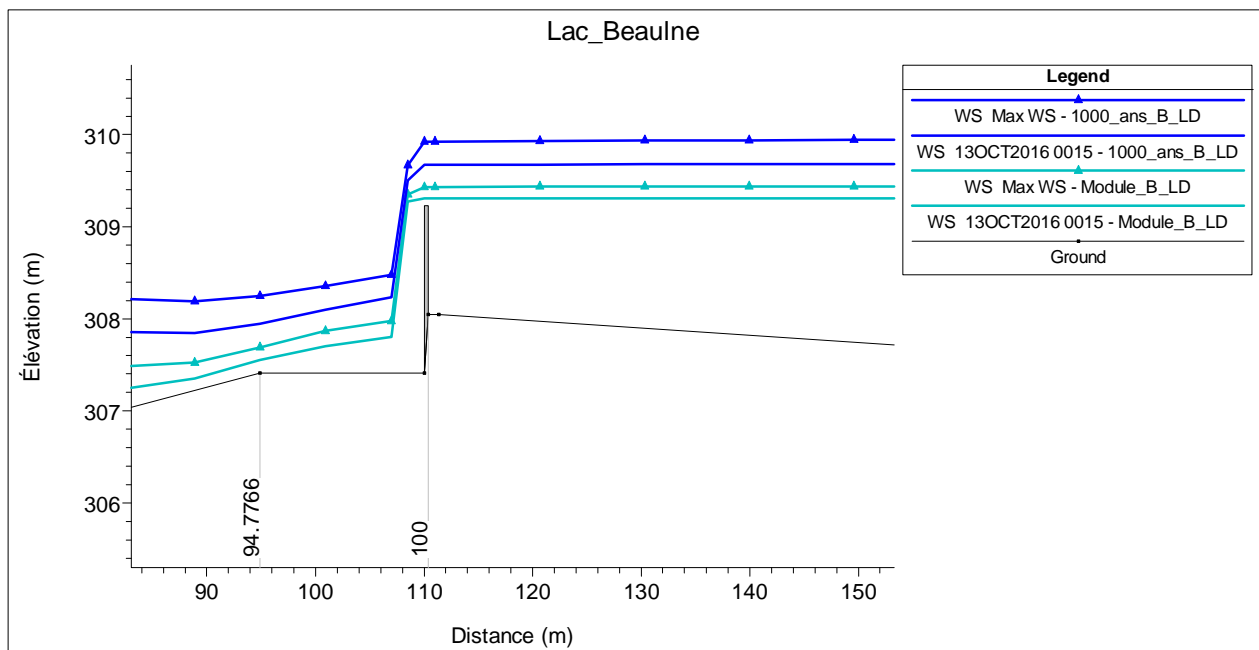


Figure 8 : Niveaux d'eau maximum pour le débit module et pour le débit de récurrence 1000 ans au barrage du lac Duffy pour les scénarios sans (WS 13OCT2016 0015) et avec rupture